****

|  |
| --- |
| **XVIIIème Session Ordinaire du Conseil d’Administration**  **LOME, (Togo), le 29 mars 2018** |

**DISCOURS DU PRESIDENT DU CONSEIL D’ADMINISTRATION**

* **Monsieur le Ministre de l’Economie et des Finances de la République Togolaise,**
* **Madame et Messieurs les Ambassadeurs et Consuls Généraux des Etats Membres du Fonds de Solidarité Africain accrédités auprès de la République Togolaise,**
* **Mesdames et Messieurs les Administrateurs du Fonds de Solidarité Africain,**
* **Monsieur le Directeur Général du Fonds de Solidarité Africain,**
* **Mesdames et Messieurs les Directeurs et Cadres du Fonds de Solidarité Africain,**
* **Honorables Invités,**
* **Mesdames et Messieurs,**

C’est pour moi un honneur et un plaisir de vous accueillir à cette XVIIIème Session Ordinaire du Conseil d’Administration du Fonds de Solidarité Africain qui se réunit pour arrêter les comptes de l’exercice clos au 31 décembre 2017.

A tous les membres du Conseil d’Administration du Fonds de Solidarité Africain, je souhaite une cordiale bienvenue.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance et mes sentiments de gratitude aux Autorités Togolaises pour avoir accepté accueillir les travaux de cette 18ème session. J’ai noté avec une grande satisfaction toutes les initiatives qui sont prises pour que les travaux de cette session se déroulent dans les meilleures conditions, depuis que le Conseil d’Administration a décidé de se réunir en terre togolaise.

Je remercie particulièrement Monsieur le Ministre de l’Economie et des Finances, d’avoir accepté de présider, malgré son agenda chargé, la cérémonie solennelle d’ouverture des travaux de cette session.

Votre implication personnelle, Monsieur le Ministre, de même que toutes les facilités et commodités qui sont mises à la disposition des membres du Conseil d’Administration, dénotent de l’intérêt que les Hautes Autorités Togolaises accordent au développement des activités opérationnelles du Fonds de Solidarité Africain dans sa mission de contribuer au financement des économies de ses Etats Membres.

* **Monsieur le Ministre,**
* **Distingués invités,**
* **Mesdames et Messieurs,**

Avec la clôture de l’exercice 2017, nous bouclons l’AN2 de la mise en œuvre de l’ambitieux Plan de Développement Stratégique à Moyen Terme (PDSMT) 2016-2020, dénommé Plan « EXPANSION 2020 » qui constitue un outil important de pilotage et de gouvernance du Fonds, traduisant ses visions pour les années à venir.

L’évolution de notre Institution commune au cours de ces années a été marquée par des performances majeures :

* L’exercice 2017 marque la 3ème année consécutive de résultat bénéficiaire, qui se chiffre chaque année depuis 2016 à plus de 3 milliards de francs CFA, brisant le cycle des années déficitaires ;
* Autre progrès notable, la notation financière du Fonds qui marque une évolution majeure et positionne notre Institution commune parmi les plus crédibles et les plus stables du Continent . En effet, le Fonds de Solidarité Africain s’est soumis à un processus de notation financière, conformément aux normes réglementant le marché financier régional de l’UEMOA. Ce processus a été conduit par le WEST AFRICA RATING AGENCY (WARA), l’une des agences de notation agréée par le Conseil Régional de l’Epargne et des Marchés Financiers de l’UEMOA. Au terme de ce processus, le FSA a été noté AA+ avec une perspective stable, sur une échelle de 20 crans, allant de CC/C à AAA, la notation du FSA étant juste d’un cran en dessous de la notation maximale.
* Le regain de confiance des partenaires financiers est également un indicateur majeur de la visibilité du FSA et de l’importance de sa contribution aux économies de ses Etats membres. Les différentes sollicitations à travers les requêtes d’intervention et la signature des conventions et accords de partenariat sont le résultat du nouvel élan amorcé par notre Institution commune dans sa mission de développement des économies de nos Etats et dans la lutte contre la pauvreté.

Nous nous félicitons de ces résultats auxquels nous sommes parvenus grâce à l’effort de tous. Le soutien des Etats membres à travers l’implication des Actionnaires, nos Ministres de tutelle est à souligner. Je remercie également mes Collègues Administrateurs qui inlassablement ont appuyé les efforts de la Direction Générale et accompagné ses initiatives pour atteindre les objectifs assignés dans la mise en œuvre de l’ambitieux Plan « EXPANSION 2020 ».

* **Monsieur le Ministre,**
* **Distingués invités,**
* **Mesdames et Messieurs,**

D’importants points sont inscrits à l’ordre du jour de cette session. L’examen et l’arrêté des comptes de l’exercice 2017 retiendront notre attention.

Comme je le soulignais précédemment, l’exercice 2017 s’est soldé par un résultat bénéficiaire provisoire de 3 250 611 801 francs CFA, la 3ème année consécutive d’exercice bénéficiaire, soit une augmentation de 6,40% par rapport à l’exercice 2016. Au-delà de ce résultat net, il est important de mettre l’accent sur certaines de ses composantes qui dénotent le dynamisme des activités opérationnelles et financières de l’Institution.

Le résultat financier a connu une croissance de près de 40% par rapport à l’exercice 2016 et résulte essentiellement des revenus tirés des dépôts à terme constitués auprès des banques partenaires dont le stock au 31 décembre 2017 se chiffre à plus de 17 milliards de francs CFA.

Pour ce qui est de l’excédent brut d’exploitation qui est le résultat de l’activité opérationnelle, prenant en compte les différentes charges structurelles, il est en augmentation de 35% par rapport à l’exercice 2016. Il est consécutif à l’accroissement du portefeuille des opérations conjugué avec la maîtrise des frais généraux.

Outre l’examen des résultats provisoires au 31 décembre 2017, les points relatifs aux nouvelles techniques d’intervention seront soumis à l’analyse du Conseil d’Administration. Entre autres, je voudrais citer

* la note sur les interventions en refinancement,
* la note relative à la couverture des opérations d’importation et d’exportation,
* la note relative aux cautions en couverture des marchés de bâtiments et travaux publics,
* la note relative à la stratégie de partenariat entre le Fonds de Solidarité Africain (FSA) et les Fonds Nationaux de Garantie (FNG)

L’objectif principal de ces différentes Notes est de doter le Fonds de Solidarité Africain d’outils adaptés afin de pouvoir couvrir tous les secteurs des activités économiques de nos Etats membres. Aucun pan de l’économie nationale ne doit échapper à l’appui du FSA, de façon à toucher toutes les couches de nos populations afin de lutter efficacement contre la pauvreté.

Autre point à l’ordre du jour, il est également envisagé la mise en place du Système de management de Qualité conforme à la norme ISO 9001 version 2015. Cette démarche qualité a pour objectif premier d’améliorer sans cesse les performances du Fonds. Elle portera notamment à l’amélioration de la qualité de la relation avec les entités ci-après :

* Les clients par le respect des délais, des exigences qualitatives de la prestation rendue et bien évidemment par la maîtrise des coûts ;
* Le personnel qui est la partie prenante la plus concernée, son implication dans la démarche devra être totale, continue et soutenue par les instances décisionnelles ;
* Les organes de décision dont l’implication assurera la crédibilité et la continuité de la démarche.

Au terme du processus, le Fonds de Solidarité Africain devra être à même, à travers un système de reporting rigoureux, de rendre plus efficace le travail de ses ressources humaines par rapport aux objectifs fixés par les instances de décision, de suivre toutes les activités des Directions et des Services rattachés et de pouvoir mesurer la satisfaction de ses partenaires, dans l’optique de rester compétitif sur son marché.

* **Monsieur le Ministre,**
* **Distingués invités,**
* **Mesdames et Messieurs,**

Je reste convaincu que notre Institution commune dispose des moyens de parvenir à des résultats encore plus importants. La condition nécessaire et suffisante pour l’atteinte de cet objectif est la libération du capital par les Etats membres et l’abondement du Fonds Spécial de Bonification, suivant le calendrier convenu par les Ministres des Finances des Etats membres lors des deux dernières sessions de l’Assemblée Générale.

Je ne doute pas qu’avec l’implication de chaque Administrateur auprès de son Gouvernement, nous pourrons mettre à la disposition de la Direction Générale, les moyens nécessaires à la continuité et au développement de l’exploitation de notre Institution Commune.

Je ne saurai terminer mes propos sans renouveler mes remerciements aux plus Hautes Autorités de la République Togolaise, en l’occurrence, **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République, Chef de l'Etat, le Premier Ministre, Monsieur Selom Komi KLASSOU** **et l’ensemble du Gouvernement** pour l’appui indéfectible qu’ils ne cessent d’apporter au Fonds de Solidarité Africain dans la conduite de sa mission, celle d’œuvrer au développement économique de ses Etats membres.

**Je vous remercie.**